



Saviez-vous que?

- La créosote est très inflammable : une accumulation de 3 mm seulement de créosote peut provoquer un feu de cheminée.



Contact :
Sébastien Demers
Chef prévention
sdemers@erable.ca
819 362-2333, poste 1280



RAMONEZ VOTRE CHEMINÉE!

Pourquoi un ramonage?

- Un bon entretien permet de diminuer les risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone.
- Prévoyez un ramonage de la cheminée et des tuyaux de raccordement **chaque année, quel que soit votre appareil de chauffage** : foyer, poêle à bois, aux granules, fournaise à l'huile, etc.

Pourquoi au printemps?

- Un ramonage complet au printemps permet de **déloger plus facilement la créosote**, réduit les risques de corrosion des pièces d'acier et élimine les risques d'odeurs de créosote dans la maison à cette période.
- Une simple vérification est de mise à l'automne afin de s'assurer que la cheminée n'est pas obstruée.

Conseils supplémentaires

- Ramenez votre cheminée au moins une fois par année, peu importe si vous utilisez beaucoup ou peu votre appareil de chauffage.
- Après le ramonage, n'oubliez pas de nettoyer la base de la cheminée.
- **Ne vous fiez pas aux bûches de ramonage**. Seul un ramonage complet et vigoureux peut éliminer la créosote de votre cheminée.

